

EDITO

Chères Fresnecamilliennes, chers Fresnecamilliens,

Depuis fin mai, nous avons franchi le cap du mi-mandat. Une partie des projets de l'équipe municipale a été réalisée, sans pour autant réduire notre CAF (capacité d'autofinancement). L'encours de la dette s'amenuisant même, ce qui nous permet d'envisager la 2^{ème} partie de ce mandat sereinement voire-même de façon optimiste.

Ceci étant, il nous faut rester très prudent, ce d'autant que tout ce qui touche au scolaire et périscolaire, une de nos priorités, va être chamboulée dans le mois à venir. Plus de 40% de notre budget y est consacré. Le souhait de 2 communes adhérentes du SEEJ (Sivom Education Enfance Jeunesse) de se retirer, Cairon et Saint-Manvieu-Norrey, va fortement impacter nos finances. Nous regrettons très fortement cette scission mais nous mettrons tout en œuvre avec les communes de Rosel et de Thue et Mue pour que le nouveau mode de fonctionnement soit en adéquation avec ce qui existait auparavant. Comme quoi, le vivre ensemble n'est pas toujours simple, même après 17 ans.

Le bien vivre ensemble existe plus près de chez vous toutes et tous (quoique !) au Fresne-Camilly grâce notamment aux associations qui au cours du 1^{er} trimestre ne se sont pas ménagées pour apporter de la vie et du dynamisme dans notre village. En cela, du fond du cœur, je vous en remercie.

Des travaux de voirie seront réalisés cet été, alors, soyez prudents dans les secteurs concernés, notamment dans le cœur de bourg, dans le secteur du Bout Renard puisque le permis d'aménager du futur lotissement vient d'être signé. Le permis d'aménager du lotissement qui se situera à l'arrière de l'école sera, quant à lui, finalisé courant septembre.

Bonne nouvelle concernant la Chapelle de Cainet, la DRAC a enfin donné son feu vert pour les travaux. L'appel d'offres a été lancé pour une ouverture des plis mi-juillet et un début de travaux à l'automne. Reste à espérer une réactualisation des aides promises compte tenu de l'augmentation de plus de 20 % de l'enveloppe de travaux.

Pour terminer, un simple rappel : mes adjoints et moi-même sommes toujours à votre écoute en mairie, aux heures de permanence, même sans rendez-vous..., vous rencontrez vaut toujours mieux qu'un mail !

A toutes et tous, au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été.

Jacques Landemaine
Maire du Fresne-Camilly

UN COURT- MÉTRAGE TOURNÉ DANS LA COMMUNE, « ELLE ÉTAIT JOLIE »



C'est le court-métrage, tourné dans les locaux de la mairie au mois de décembre, sous la direction de Nicolas Joseph.

Les acteurs, Cédric Dessaulx, Lisa Quillard, Karine Blat, tous issus la Compagnie « L'herbe folle » sont à retrouver le 25 novembre à la salle des Tilleuls à Cairon dans les Bas-fonds de Gorki, en attendant les créations 2024 : Festen, « Fête de famille », de Thomas Vinterberg et Mogens Rukov et Les échos de la Forêt, texte contemporain de Mathilde Souchaud.

NOS AGRICULTEURS ONT DU TALENT



Vous les avez élus au conseil municipal mais vous ne voyez pas toujours leurs actions pour la communauté. Ils n'hésitent pas, dès que le besoin se fait sentir et si leur emploi du temps très chargé le permet, à participer à l'entretien de la commune.

Simon Madelaine est à la tête d'une jeune entreprise « Les gazons de Camilly » qui colore les champs alentours d'un beau vert, seul producteur du Calvados. Il propose à la vente du gazon de plaquage, un gazon naturel sous forme de rouleau. Ce gazon est au préalable semé à la fin de l'été en pleins champs puis entretenu tout au long de l'année pour le récolter au bout de 9 à 10 mois. La technique est simple. "Il n'y a plus qu'à préparer la terre, dérouler la bande et le gazon est prêt immédiatement" Passant d'un terrain de 10 000 m² en 2020 à 90 000 m² cette année, l'entreprise vend le gazon aux particuliers et professionnels.

Vous pouvez le retrouver sur Facebook et Instagram « Les gazons de Camilly ».

Dépendants de la météo, Julien et les siens ne comptent pas leurs heures. Même si les céréales représentent 70% de leur assolement, ils sont bien novateurs, prêts à nourrir le plus grand nombre mais aussi à nous habiller ! En avril les premiers semis de betteraves rouges ont vu le jour au Fresne, ces betteraves serviront de colorants alimentaires naturels. Dès mars les graines de lins ont été semées, nous verrons en été de beaux champs bleus violacés. Ce sont ceux nos futures chemises en lin. En mai c'est le tour des semis de chanvre textile qui serviront à fabriquer les premiers jeans 100% normands.



A notre grand désespoir, le SEEJ (Syndicat Éducation Enfance Jeunesse) vit ses derniers jours... En effet, il avait été demandé aux communes membres une augmentation de 10% sur leur contribution pour rattraper la forte inflation subie par la structure depuis un an. Cette forte inflation, dont personne ne peut ignorer les effets, avait impacté lourdement le fonctionnement du SEEJ puisqu'elle touchait légitimement les salaires des agents (presque 70 personnes employées) et l'énergie. Après de multiples commissions finances et autres conseils des exécutifs, deux communes adhérentes ont décidé de ne pas abonder et de quitter le SEEJ, Saint Manvieu-Norrey et Cairon. La commune du Fresne-Camilly avait mis cette augmentation au budget 2023. Face à ces départs qui ne permettent plus au SEEJ de fonctionner, les trois communes restantes, Thue et Mue (qui regroupe 5 communes dont Cheux et son école), Rosel (dont les enfants vont à Cairon) et Le Fresne-Camilly ont délibéré ce 1^{er} juin pour la dissolution du syndicat au 31 décembre 2023 afin de gérer au mieux le calendrier à venir. Les délibérations des deux autres communes devaient suivre en juin. Chaque commune récupère donc la compétence éducation-enfance-jeunesse. C'est un bon en arrière de près de 20 ans et un énorme gâchis ! Afin que la dissolution soit le plus indolore possible pour les familles et les enfants, 6 mois de travail s'annoncent pour répartir le patrimoine, les emprunts, les biens et surtout les personnels. Aucun personnel sous contrat ne peut être licencié lors de cette procédure, fort heureusement. Après, il appartiendra aux communes de gérer leur école, avec, sans nul doute, le même souci du bien-être des enfants et de l'entretien des locaux que pouvaient avoir le SEEJ. Pour notre école, la rénovation énergétique totale de près de 300 000€, qui avait obtenu les financements (SDEC, Fond Vert et DETR) sera, nous l'espérons sincèrement, menée à bien par la commune en fonction de ses possibilités financières. En cas de questionnements de votre part, n'hésitez pas à venir en mairie lors des permanences ou de prendre rendez-vous avec les élus.

LES CONSEILS D'YVON

Un peu sur sa salade de tomate ou sur ses pommes de terre sautées : du persil ! Vous en trouverez devant ma clôture au bout du chemin allant de l'avenue des Canadiens au terrain de foot, en libre-service avec modération pour que tout le monde puisse en trouver.



DÉPART EN VACANCES

En cette période estivale, soyez vigilants lorsque vous partez en vacances. Si vous vous absentez pendant les vacances, les unités de gendarmerie ou les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie ou du commissariat de police du coin et partez l'esprit tranquille.

CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai 1945 a eu lieu le 9 mai avec une soixantaine de personnes suivi d'un moment convivial au Temple. Merci au Conseiller Départemental pour notre secteur, Laurent Philippe, aux portes drapeaux, aux participants, aux habitants, à Maxence de l'école du Fresne pour la lecture du texte et aux élus de la commune présents.

ASSISTANTES MATERNELLES

Il y a 3 nourrices agréées et répertoriées au Fresne-Camilly en février 2022. Vous pouvez venir chercher les informations correspondantes en Mairie.

CALENDRIER DES COLLECTES

Le calendrier est disponible en Mairie pour ceux qui le souhaitent (dates de ramassage des poubelles noires et jaunes).

UTILISATION DE L'EAU

Durant l'été, merci d'être vigilant sur l'utilisation de l'eau. Les informations à ce sujet seront affichées sur le tableau d'affichage municipal au fur et à mesure des publications gouvernementales.

CHUT ! ON BRICOLE

Comme tous les ans le retour des beaux jours, la valse des tondeuses et autres engins a repris. Pour autant il est encore nécessaire de rappeler les règles de bienséances car la mairie reçoit encore trop de plaignants. L'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 précise : Tous travaux (...) tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus. De 9h à 12h et 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

LA RECETTE

Cake à la rhubarbe croustillant :

Peler 555 gr de rhubarbe, la rincer, la couper en tronçons de 3 cm et les mettre à macérer pendant 30mn dans 30g de sucre.

Mélanger 3 œufs avec 150g de sucre puis 160g de farine avec un sachet de levure puis ajouter 5cl de lait et 100g de beurre fondu . Tapisser un moule à cake de papier cuisson. Égoutter la rhubarbe et mélanger la dans la pâte, verser le tout dans le moule. Piquer entièrement 250g de fraise, enfourner dans le four 30mn préalablement préchauffé à 180 degrés.

Mélanger 30g de cassonade un sachet sucre vanillé, 30g de beurre mou, 30g de farine, parsemer le cake de cette pâte et remettre 25 mins.

Pour avoir un peu de rhubarbe c'est la même adresse que le persil.

Bon appétit !



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Cet été la bibliothèque sera uniquement ouverte 5 samedis et le vendredi sur 2 temps : Hors les murs de 15h à 16h30 pour des jeux ou de la lecture et de 16h30 à 19h à l'intérieur (si la météo est défavorable les deux temps resteront au sein de la bibliothèque.) Jean-Marie vous accueillera de 10h30 à 12h les samedis 8 et 22 juillet, les 19 et 26 août et le 2 septembre.

Attention la bibliothèque sera fermée du 22 juillet au 16 août.

Le vendredi 30 juin, après son intervention à l'école, Sophie, des éditions « Dodo vole » a animé un après-midi découverte autour du livre.



Prochaine date à retenir :

Le samedi 23 septembre de 14h à 18h, Jean-Marie et Stéphane vous proposent une après-midi loisir, avec des jeux extérieurs dans la cour de l'école et des jeux de société au sein de la bibliothèque.

APPEL AU DON

Si vous avez des jeux de société complet et en bon état, n'hésitez-pas à les offrir à la bibliothèque. Ils viendront enrichir le choix de jeux que nous empruntons à la BDC.

L'AMAP DONNE LA PAROLE A SON NOUVEAU PRODUCTEUR.

Nous avons créé en décembre 2021 notre société La Tome du Vernay : tome de vache au lait cru. Nous achetons le lait dans 2 fermes bio St-Georges d'Elle et Bérigny dans la Manche, les vaches sont nourries à l'herbe et au foin sans matière fermentée. Nous transformons 500 à 1000 litres de lait par semaine, une fois transformé il faut attendre 2 mois minimum pour que la tome soit affinée et dégustée.



JSFC UNE BELLE ANNÉE POUR LA GYM



Merci à toutes les adhérentes pour leur assiduité tout au long de cette année. Nous vous attendons aussi nombreux et l'année prochaine. Nous nous retrouvons chaque mardi de 20h à 21h, au programme : circuit training, tabata, cardio, musculation ... Nous avons également le projet d'ouvrir une deuxième séance de FIT DANCE, un cours chorégraphié. La séance pourrait avoir lieu le jeudi, l'horaire reste à déterminer. Comme chaque année, 2 séances d'essai seront proposées début...

septembre pour pouvoir tester les deux cours. En attendant la reprise, nous vous souhaitons de très belles vacances.

N'hésitez pas à nous contacter : jsfc.association14@gmail.com

APAE

La Kermesse de l'école a eu lieu ce 1^{er} juillet. Une belle réussite pour l'APAE qui a une nouvelle fois œuvré pour le bien des enfants de l'école avec de nombreuses animations. Merci à l'ensemble de l'équipe de l'école pour le spectacle. Nouvelle animation cette année : les tours de véhicules de collection (Jeep de l'armée américaine et 4x4 Toyota) proposés aux enfants au profit de l'APAE. Merci à M Auger et M Bernard pour le pilotage et le prêt à titre gracieux des véhicules ainsi qu'à M Godefroy pour l'accès au bord de son champ pour la balade.

A l'occasion du vide grenier, l'Apae a proposé l'exposition de véhicules anciens ; motos et un side-car, une MG, une Alfa Roméo, une Jeep, une Toyota 4X4, deux 2CV, une Austin Mini. Merci aux membres de l'APE pour toute l'organisation de cette manifestation.



LE FRESNE-CAMILLY ENVIRONNEMENT



L'association LE FRESNE-CAMILLY ENVIRONNEMENT poursuit ses actions en faveur de la biodiversité: les élèves de l'école ont participé à des ateliers de sensibilisation sur les insectes et à l'installation d'un hôtel à insectes dans le verger.

Organisée du 15 au 23 mai par les bénévoles de l'association, en partenariat avec l'équipe enseignante, le responsable ainsi que les bénévoles de la bibliothèque et avec l'appui de la municipalité, ce projet pédagogique autour des insectes a attiré l'attention des élèves et des habitants sur le rôle de ces précieux acteurs de notre écosystème et sur l'importance de la pollinisation.

Le projet pédagogique s'est articulé autour de trois actions: Tout d'abord, avec l'exposition « Bzzz, le peuple pollinisateur » du CPIE, installée à la bibliothèque et au temple. Bien que sérieux, le thème des insectes pollinisateurs a été abordé de manière ludique et avec humour. Les jeux proposés ont permis aux enfants et aux visiteurs d'apprendre les gestes simples à adopter pour protéger ces créatures. Des panneaux éducatifs sous forme de BD expliquaient les interactions entre les insectes pollinisateurs, les plantes et les autres espèces de l'écosystème, soulignant ainsi l'importance cruciale de celles-ci pour la biodiversité.

Les classes du CP au CM2 ont pu participer sur le temps scolaire à une visite guidée avec les animateurs de l'association et le responsable de la bibliothèque.

L'exposition était également ouverte à tous. Les enfants ont notamment démontré leur vif intérêt en revenant accompagnés de leurs parents.

Enfin, l'association est intervenue auprès de la classe des CP-CE1 pour un atelier de fabrication. Les enfants ont ainsi réalisé un petit gîte qu'ils ont pu ramener à la maison. Ils ont ensuite participé dans le verger au remplissage de l'hôtel à insectes - fabriqué par l'association - avec les éléments apportés par les enfants et l'association.

LES BREVES/ lafeuille#22

CAMION PIZZA

Votre camion pizza PIZZAMAN sera absent pour vacances à compter du 22 juillet et pour 3 semaines.

PIED DE MUR

Dans le cadre de l'entretien des trottoirs et en raison des recommandations faites aux employés communaux par la communauté urbaine d'éviter le brûlage à proximité des clôtures et des haies, la commune a pris un arrêté incitant les habitants à entretenir leurs pieds de murs ou de clôtures.

FRELONS ASIATIQUES

La commune a conventionné avec la FREDON (Fédérations régionales de lutte et de défense contre les organismes nuisibles) pour la destruction des nids de Frelons asiatiques. En cas de découverte d'un nid, il faut impérativement venir le signaler en mairie pour déclencher l'intervention après contrôle et photographie (dans la mesure du possible) d'un élu. L'intervention est gratuite pour les habitants. N'intervenez surtout pas vous-même !

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Si vous êtes de nationalité française, vous avez l'obligation de vous faire recenser, auprès de votre mairie ou sur le site service-public.fr, dans les trois mois suivant la date de votre seizième anniversaire.

Vous serez ensuite convoqués pour participer à la journée Défense et citoyenneté (JDC), avant vos 18 ans. La participation à cette journée est indispensable pour vous inscrire à tous les concours et examens organisés par une autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, concours de la fonction publique). Pour toute information pratique relative à votre JDC vous pouvez créer votre espace personnel sur majdc.fr, au moins 4 mois après votre recensement.

ÉCOULEMENTS D'EAU

Pour stopper les gros écoulements d'eau issus du champ au bout de l'avenue des Canadiens, l'agriculteur, sur notre demande, a accepté de recréer un talus dans la brèche de la haie qui s'était formée suite à un accident. Dans l'attente de la création d'un bassin de rétention, merci à lui.

TRAVAUX



Des travaux ont été réalisés sur les chemins à notre demande par la Communauté Urbaine Caen la mer : Terrassement du haut du chemin aux Sources, Décaissement du chemin des Meuniers et du bout de la rue des Fougères.

À L'ÉCOLE, DU FRESNE- CAMILLY

A l'école du Fresne-Camilly on apprend et on construit son savoir grâce à de nombreux projets menés par une équipe enseignante toujours aussi dynamique. Les élèves de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont participé à la lecture de textes diffusés à la radio. Le 25 février, ils ont participé à une émission en direct à la bibliothèque Alexis de Tocqueville avec Emmanuelle Soler et Fabien Arca, autour de ses textes de théâtre : Moustique, Jardin secret, Mamamé.

Dans le cadre du travail entamé avec le Théâtre du Champ Exquis et Emmanuelle Soler, les 2 classes ont enregistré des textes :

Les CP/CE1, le 03 avril

Emmanuelle a été très impressionnée par le niveau de lecture des enfants et c'était même la première fois qu'elle effectuait une partie de l'enregistrement sans travail préalable.

Le texte lu Sous un manteau de neige de Joël Jouanneau est très beau et néanmoins... très difficile ! <https://radioagora-nanterre.fr/broadcast/1919-22-Jo%C3%ABJouanneau-Sous-un-manteau-de-neige>

Les CE1 et CE2, le 5 mai

Siméon, Siméone de Karin Serres.

On peut donc, dès à présent, écouter les enfants et les réécouter autant que voulu sur le lien suivant <https://radioagora-nanterre.fr/broadcast/2063-26-Karin-Serres-Sim%C3%A9on-Sim%C3%A9one>

Côté sport

Les élèves de CM sont organisateurs de journées Usep : la course d'orientation (ils accueillent 100 élèves sur le stade du Fresne) et la semaine olympique SOP. Les CM ont préparé des ateliers pour les CP/CE.

Norm@nd'e-défis Olympique : L'école s'est illustrée en sport avec la classe de Frédérique qui a fini médaille d'or et celle de Pierre médaille d'argent des Norm@nd'e-défis Olympique pour lesquels deux types d'épreuves sont proposées : 4 Défis sportifs et 4 Quiz culturels. Ils ont gagné des sets de matériels de sports collectifs (Cécifoot, Badminton...). Par ailleurs, ce mardi 4 juillet, 325 enfants de différentes écoles du périmètre étaient réunis sur notre parc par l'USEP pour une grande journée de sport. Il est plaisant de voir autant d'enfants dans notre commune. Merci à l'équipe enseignante et aux personnels de l'école.



Les maternelles ont participé au projet M@termonde 2023 avec des classes de la francophonie... Sur le thème des émotions : la colère, la jalousie, la tristesse, la peur.

M@terlivres est un projet de lecture et d'écriture pour l'école maternelle ouvert à toutes les classes de la francophonie. Cette année, 50 classes ont partagé leurs idées et leurs illustrations pour la réalisation de 11 histoires. Vous pouvez lire les histoires produites par les enfants sur le site de M@terlivres : <https://materlivres.org> ou directement par ce lien : https://materlivres.org/?page_id=2985 Toutes les illustrations sont réunies dans une galerie : https://padlet.com/materlivres_slide/galerie-des-illustrations-2bitfufx0ag467dh

Comme chaque année les enfants participent aux productions plastiques de la manifestation : « la grande lessive »

Enfin les enfants de toute l'école ont pu à nouveau défiler à l'occasion du Carnaval le 2 mai 2023.



BUDGET RÉALISATION 2022

Notre commune a dégagé un excédent de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) de 43 014 €, conforme quasiment à nos prévisions qui étaient de +46 335 €. Nos charges de fonctionnement sont de 419 756 € (prévision 397 904 €) soit une augmentation de 21 852 €, due principalement au SEEJ qui a rattrapé le décalage d'une échéance.

Notre contribution au SEEJ (syndicat scolaire) représente une somme importante de notre budget soit en temps normal environ 185 000 €, 44% de nos dépenses de fonctionnement.

Pour l'instant nous avons réussi à maîtriser, tant bien que mal, les augmentations du coût de l'énergie au titre de l'année 2022.

Concernant les recettes de fonctionnement principalement (Dotations de l'état et collecte de la taxe foncière), nous avons prévu un total de recettes de 444 239 €, et nous avons récolté la somme de 462 770 €, soit un excédent de 18 531 €. Il est à noter, que la collecte de la taxe foncière, représente 55% de nos recettes, soit 255 625 €

L'excédent de fonctionnement soit 43 014 € permet le remboursement des emprunts en cours (part capital uniquement, les intérêts étant comprises dans les charges de fonctionnement) soit 30 558 €, et doit permettre de constituer des réserves, pour les futurs investissements de la commune.

Il est à noter qu'une commune a l'interdiction de présenter un budget en déficit de fonctionnement.

Les investissements réalisés en 2022, soit 29 208 €, sont constitués principalement, par les honoraires de l'architecte soit 12 960 € (concernant le projet de réhabilitation de la Chapelle de Cainet en 2023), du mobilier et armoire frigorifique pour la Salle des Fêtes à hauteur de 6 643 €, deux ordinateurs pour la Mairie et la bibliothèque pour 2 574 €, le reste soit 7 031 € pour divers travaux réalisés dans la commune.

Concernant les recettes d'investissements, notre commune a bénéficié d'une subvention de 15 000 € au titre du City Park, réalisé en 2021, du remboursement du FC TVA suite à la construction de la cantine, garderie et bibliothèque à hauteur de 32 123 € ainsi qu'au reversement de la taxe d'aménagement relative aux nouveaux permis de construire pour 13 871 €.

A la lecture de ces chiffres, vous pouvez constater que nos charges de fonctionnement et dépenses d'investissements ont été maîtrisées sur cette année qui vient de s'achever.

Nos réserves financières étaient de 238 215 € au 1er janvier 2022 pour atteindre la somme de 285 688 € au 31 décembre 2022.

Le solde des emprunts dus au 31 décembre 2022 est de 233 544 €, soit un endettement moyen par habitant de la commune de 233 €, contre une moyenne de 596 € pour des communes de même taille.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

L'année 2023 se présente sous de moins bons présages. En effet, les effets du COVID se font sentir mais surtout le conflit en Ukraine a provoqué des hausses significatives du coût des matières premières mais aussi de l'énergie. Je profite de la circonstance pour remercier les habitants de notre commune qui ont aidé à l'installation de notre petite famille Ukrainienne dans le logement social. La maman, Mila a tenu depuis le 1er octobre à payer un loyer identique à notre ancienne locataire soit 367 € mensuel.

Le SEEJ (Syndicat scolaire) a été contraint d'augmenter notre contribution pour tenir compte du taux d'inflation de la matière première (cantine), de l'énergie ainsi que de l'augmentation du coût de la masse salariale des employés. Nous avons prévu un total de charges de fonctionnement de 444 289 € en augmentation d'environ 10% par rapport à l'année précédente.

Afin de continuer à honorer nos remboursements d'emprunts et financer les nouveaux investissements nécessaires, dont nous reparlerons un peu plus bas, nous n'avons pas d'autre solution que d'augmenter la pression fiscale dans la mesure où l'état n'augmente pas ses dotations.

La valeur locative des bases de la taxe foncière a été réévaluée par les services de l'état à hauteur de 7%. Compte tenu de cette réévaluation, ainsi que de nos besoins financiers nécessaires au bon équilibre de notre budget, l'augmentation globale de la taxe foncière sera d'environ 10% pour chacun d'entre nous.

Il est à noter que les taux d'imposition de notre commune sont bien inférieurs à ceux pratiqués dans notre région même si je suis conscient que c'est un effort pour chacun d'entre nous.

L'excédent de fonctionnement pour 2023 devrait être d'environ 47 000 €.

Grâce à cet excédent de fonctionnement, nous allons entreprendre la première tranche de travaux, indispensable pour mettre hors air et hors eau, la Chapelle de Cainet, pour un coût ttc de 230 000 €, financés par des subventions ainsi que par un prélèvement partiel sur nos réserves.

Soyez conscients que chacun d'entre nous œuvre à une saine gestion des finances de la commune.

DIRECTION LE COLLÈGE

A l'occasion du départ au collège de 11 enfants de CM2, la commune a offert un dictionnaire à chacun d'eux et un moment convivial avec les familles et les enseignants autour d'un verre.

NOS ARTISANS**Terrassement Lechevalier**

5 chemin aux Prêtres
Tél. 02 31 80 93 51

Sellerie Avena Équipement du cheval et du cavalier,

route de Secqueville
Tél. 02 31 08 11 03

Kinésithérapie Nicole Dehail

13 rue du bout Renard.
Tel : 02 31 93 75 00

Les Gazons de Camilly

1 bis rue des tailleurs de Pierre.
Tél 06 61 54 19 52

Plomberie Ledelezir

4 avenue des Canadiens
Tél : 06 74 02 24 34

Électricité Loïc Leplongeon

2 chemin aux Prêtes
Tél : 07 67 44 13 23

Rétro Passion Décap

14 avenue de la Libération
Tél : 06 75 56 53 13

Gaulier Peinture

6 rue des compagnons
Tél : 06 98 44 04 98

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Les tarifs des concessions :

Concession trentenaire pour **2 personnes** : 100€ (sans droit de timbre)

Concession trentenaire pour **1 personne** : 60 € (sans droit de timbre)

Concession trentenaire pour un emplacement d'un caveau à urne pour une personne : 40€

INFOS PRATIQUES**Ils se sont dit OUI !**

Le 27/12/22 : Philippe CREUSSON et Eliane GILLES
Le 13/05/23 : Matthieu DUBOURG et Aurore ACHARD
Le 26/05/23 : Romain LECHEVALIER et Audrey LEPETIT
Le 1/12/22 (PACS) : Thomas TOUCHARD et Justine PICOT
Le 31/01/23 (PACS) : Ludwig GOSSELIN et Violaine LESAULNIER
Le 05/05/23 (PACS) : Jean-Pierre ONFROY et Anne HENRIET
Le 01/07/23 : Damien LEPETIT et Maïté LECHOIMIER

Faites chauffer les biberons !

VIGNES GEFFROUAI Lilou née le 23 mai 2022
MARIE Alois, Côme, Camille né le 20 juin 2022
PRIMAULT GADRAT Lou, Alba, Giulia née le 1^{er} juillet 2022
LAMBERT Alice, Christelle, Odile née le 4 août 2022
CARPOPHORE Noah, William, Jonathan, Frédéric né le 8 août 2022
BALASAKIS Albane, Margaux née le 9 août 2022
LEPETIT Milo, Maël, Milan né le 3 novembre 2022
CHAPELLIÈRE Léo, Pascal, Guillaume né le 6 novembre
FRANÇOIS Oscar, Alain, Gilles né le 9 janvier 2023
DUFÉTEL Lou, Etiennette, Edouard née le 26 avril 2023

Elle nous a quitté.

Le 6 mai 2023 : Madame Eliane GILLES-CREUSSON

Nouveaux horaires des permanences de la Mairie

En juillet	En août
Mardi 4 juillet : 16h30 -19h	Mardi 1 ^{er} août : 16h30-19h
Jeudi 6 juillet : 16h30 -19h	Mardi 8 août : 16h30-19h
Vendredi 7 juillet : 15h30-19h	Vendredi 18 août : 15h30-19h
Mardi 11 juillet : 16h30- 19h	Mardi 22 août : 16h30 -19h
Mardi 18 juillet : 16h30-19h	Vendredi 25 août : 15h30-19h
Mardi 25 juillet : 16h30-19h	Mardi 29 août : 16h30 -19h
	Jeudi 31 août : 16h30-19h

Tél. : 02.31.80.00.76 - Mail : mairie-lefresnecamilly@orange.fr

Nouveaux tarifs de la salle des fêtes Louis Saint-Jean

		A la ½ journée	Journée ou soirée En semaine	Weekend
ETE Du 1 ^{er} mai au 14 octobre	Habitant commune	70 €	140 €	275 €
	Habitant hors commune	125 €	250 €	390 €
HIVER Du 15 octobre au 30 avril	Habitant commune	80 €	165 €	300 €
	Habitant hors commune	135 €	275 €	410 €